

## Honoraires de transaction.

Les honoraires d'agence sont à la charge de **l'acquéreur**.  
L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires.

PRIX DU BIEN · HORS HONORAIRES	HONORAIRES TTC
Inférieur à 40 000 € <b>FORFAIT</b>	<b>4 000 €</b>
De 41 000 € à 100 000 €	<b>10 %</b>
De 100 001 € à 200 000 €	<b>8 %</b>
De 200 001 € à 350 000 €	<b>7 %</b>
De 350 001 € à 800 000 €	<b>6 %</b>
Supérieur à 800 001 €	<b>5 %</b>

### CHAMP D'APPLICATION

#### Tous mandats

Le présent barème s'applique à tout mandat de vente, avec ou sans exclusivité.

**TVA.** Taux en vigueur : 20 %.

**Méthode de calcul.** Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur (hors honoraires). Les tranches ne sont pas cumulatives : un bien vendu dans une tranche donnée applique le taux de cette tranche à l'intégralité du prix.